

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN TRIMESTRIEL
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 3 - FÉVRIER 1950

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

Mardi 11 Octobre 1949
à 16 h. 30

La séance a été présidée par M. Raymond Weill, Président.

Membres excusés :

La Comtesse Costa de Beauregard, le Comte de Blacas,
M. M. Alliot, M. D. David Weill, M. M. Stracmans, M. Sainte
Fare-Garnot.

Élections des membres élus du Comité :

Les membres renouvelables pour l'année 1949-1950,
M. A. de Buck, M. A. Heuraux, M. A. Peytel, M. Vincenot,
ont été réélus.

M. J.-J. Clère, ayant été nommé l'année passée Directeur
d'Études à l'École Pratique des Hautes Études est, depuis cette
époque, membre de droit du Comité.

Il a été remplacé, dans la liste des membres élus, par
M. Sami Gabra.

M. Michel Mariaux, trésorier, a donné l'état financier de
la Société, qui peut se résumer de la façon suivante :

I. - BALANCE DES COMPTES

RECETTES	DÉPENSES
Cotisations	Edition du Bulletin N° I
Subvention pour différence de change sur le tome VI	Fournitures et frais administratifs.
Subvention pour édition du Tome VII	Versement au Caire (perte au change sur Tome VI)
Intérêts et agios	Droits de garde
Total	Total
	310.895

Solde Créditeur : 335.088	
Restant au crédit de l'exercice précédent	90.801
Total.	425.889

II. - PRÉVISIONS DE DÉPENSES

Règlement du Tome VII à l'Imprimerie Nationale	300.000
Edition du Bulletin N° 2 (Octobre 1949)	41.583
Total.	341.583

Il resterait pour l'exercice un solde créditeur de 425.889 — 341.583 = 84.306 devant permettre notamment de couvrir les frais administratifs (courrier, convocations, etc...), et l'édition du Bulletin N° 3 (séance d'Octobre 1949).

La parole a été donnée successivement à :

M. A. Bataille qui a entretenu la Société d'Aménouthès fils de Hapou à Deir-el-Bahari.

Puis à M. J. Yoyotte pour une communication sur les Grands Dieux et la Religion officielle sous Sési I^{er} et Ramsès II.

La séance est levée à 18 h. 30

AMENOTHES, FILS DE HAPOU A DEIR-EL-BAHARI

par André BATAILLE

Maître de conférences à la Sorbonne

Amenhotep III avait été si satisfait des services que lui avait rendus, son architecte, Amenhotep fils de Hapou, qu'il lui avait accordé le privilège de se faire construire sur la terre sainte de la rive gauche thébaine un beau temple funéraire (1) non loin du sien propre. Un document démotique (2), qui date de 228/7 avant Jésus-Christ, nous apprend que le souvenir de ce temple restait vivant, mais les fouilles ont établi qu'il était alors en ruines, qu'il avait servi de carrière et même qu'on avait installé des tombes sur ses fondations.

Or une plaque de calcaire, qui porte un texte grec daté de 261/260 avant notre ère, nous montre que le culte d'Amenhotep avait effectivement déménagé et s'était fixé plus au nord, à Deir-el-Bahari, dans la cour supérieure d'un autre temple funéraire, le fameux *Djeser djeserou*, c'est-à-dire celui d'Hatshepsout (3). Mais, après plus de onze siècles, le temps a fait son œuvre. Le culte funéraire d'Amenhotep s'est enrichi de caractères nouveaux. Le fils de Hapou est devenu dieu guérisseur. Ses fidèles se pressent à son sanctuaire, comme dans tant d'autres du pays à cette époque, pour consulter. Amenhotep accomplissait des cures merveilleuses, des miracles, et les bénéficiaires, ou même les simples visiteurs, gravaient ou peignaient sur les murs du temple d'Hatshepsout soit le récit de leur

(1) On est bien renseigné sur ce temple depuis les fouilles de MM. Varille et Robbech, *Le Temple du Scribe royal Am. F. de Hap., Fouilles IFAO XI* (1939).

(2) REICH, *P. Jur. Inh.* 10240.

(3) O. GUFRAUD, *P I F A O* 27 (1927), p. 121 sq + A. BATAILLE, *Et. Pap.* IV (1937), p. 125 sq.

guérison, soit des proscynèmes, soit même tout simplement leur nom.

Quelques-unes de ces inscriptions ont survécu, en assez mauvais état (1). L'installation ultérieure d'un monastère copte a été fatale à beaucoup d'entre elles, d'autant que les bons pères qui l'occupaient ont cru faire œuvre pie en exorcisant, de façon plus ou moins brutale, des textes qui proclamaient une puissance à leurs yeux démoniaque (2).

Un caractère notable de ces graffites, c'est que, dans leur majorité, dans la proportion de dix contre un, ils sont rédigés en grec. On sait que les Grecs, fixés dans la province égyptienne, ont rapidement adopté les cultes indigènes, surtout lorsque ces cultes se présentaient sous la forme d'oracles populaires à prétentions médicales (3). Les Grecs des métropoles de nomes, groupés autour de leurs administrateurs propres et dans leurs gymnases, pouvaient mieux résister à l'ambiance. Mais les petites gens, isolés à titre de soldats, de marchands ou même de cultivateurs, dans un canton de Haute-Egypte, qui, par-dessus le marché, constituait un foyer de résistance nationaliste et de traditionalisme sacerdotal, s'égyptianisaient facilement. D'autre part, un malade n'a pas de patrie. La renommée des médecins égyptiens était grande. Le roi Ptolémée Philadelphie, lui-même, en danger de mort, avait consulté l'oracle médical de Khonsou à Karnak (4).

Les premiers fidèles qui aient laissé une trace dans le sanctuaire d'Aménôthès (car il porte dans tous ces textes

(1) C.-R. Peers, un des collaborateurs de Naville, en a publié 17 en 1899 (*Journ. Hell. Stud.* 19, p. 13 sq.). J.-G. Milne, en 1905-1906, a relevé sur un carnet tous les graffites qu'il a pu rencontrer à Deir-el-Bahari et il en a tiré son article *The Sanatorium of Dér et Bahri* (*Journ. Eg. Arch.* I (1914), p. 96 sq.). Il m'a, en outre, très aimablement autorisé à utiliser les précieuses indications de son carnet pour l'édition dont j'ai remis le manuscrit à la Société Française de Papyrologie, qui doit le publier dans sa collection « Textes et Documents ».

(2) On peut apercevoir l'un de ces exorcismes sur la photo n° 2. En haut et à gauche d'un proscynème en l'honneur de la nouvelle triade de Deir-el-Bahari, un chrétien a gravé une formule grecque très fréquente : « Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est votre sauveur ». Il a, de plus, disposé en haut et en bas de l'inscription primitive deux croix ansées ornées de palmes et une svastika arrondie.

(3) P. JOUGUET, *Les Lagides et les indigènes égyptiens*, *Rev. Belge de Philol. et d'Hist.* 2 (1923), p. 439 sq.

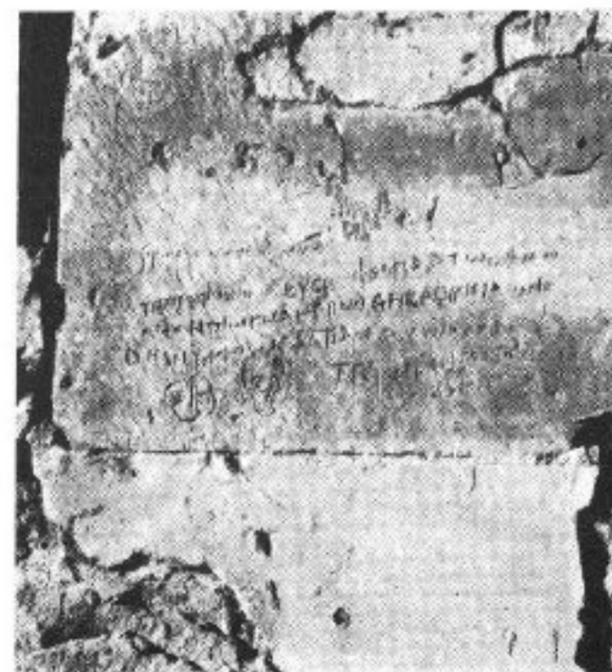
(4) K. SETHE, *Hier. Urk. der Gr.-Röm. Zeit*, Heft I, n° 22.

le nom grécisé d'Aménôthès) ne sont même pas des indigènes hellénisés, mais des Grecs authentiques. La plaque de calcaire signalée plus haut nous a conservé le brouillon d'une inscription aréalogique où le Grec Polyaratos raconte qu'Aménôthès l'a guéri de contractions musculaires dans les aines qui le faisaient beaucoup souffrir depuis huit années, sans que les médecins eussent rien pu faire pour lui. Un siècle plus tard, un autre Grec, Léôn, et sa femme, Lysandra, dédient dans cette même cour supérieure du *Djeser djeserou* un autel d'ordonnance purement hellénique pour la guérison de leur enfant. Bien plus, la littérature sapientiale des Grecs d'Egypte met à cette époque sous le nom d'Aménôthès des « Maximes », dont un exemplaire a précisément été retrouvé à Deir-el-Bahari, et qui ne présentent rien de spécifiquement égyptien, car elles remontent de toute évidence aux fameux Sept Sages de l'Hellade (1).

Par la suite, évidemment, l'onomastique des pèlerins révèle que des indigènes fréquentent en nombre le sanctuaire d'Aménôthès, mais presque tous ceux qui savent écrire continuent à le faire en grec plutôt qu'en démotique. Ce sanctuaire, de plus en plus achalandé, s'est embelli dans la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère. Sous Evergète II, c'est-à-dire à une époque où les souverains d'Alexandrie sentaient de plus en plus nécessaire d'accorder des satisfactions à leurs sujets égyptiens en la personne de leurs prêtres (2), on creusa dans le roc une troisième salle, qui prolongeait les deux premières de la XVIII^e dynastie et que l'on orna de bas-reliefs de style purement égyptien ; avec des blocs qui provenaient de la deuxième terrasse du temple pharaonique, on éleva des petits propylées, longs de 7 mètres et hauts de 4 ; enfin l'on pensa au moyen d'application de stuc rose le grand portail en granit qui donne accès au sanctuaire et qui s'était écaillé. Pour le reste le temple d'Hatshepsout demeura dans l'état où cinq siècles d'abandon l'avaient mis ; les abords mêmes du sanctuaire, à savoir les chapelles qui entourent la cour de la troisième terrasse, res-



1. - Deir-el-Bahari. Temple d'Hatshepsout. Le sanctuaire en spéos et ses trois salles. Remarquer l'ouverture au-dessus de la porte, entre les 1^{re} et 2^{es} salles.



2. - Graffite en l'honneur de la triade des guérisseurs. Addition magique en bas et à droite. Exorcismes chrétiens au-dessus et en bas, à gauche

(1) U. WILCKEN, *Festschrift Ebers*, p. 142.

(2) Cl. PRÉAUX, *La signification de l'époque d'Evergète II, Actes du V^e Congrès de Papyrologie, à Oxford, 1938, p. 345 sq.*

tèrent encombrées de sable, de pierrailles dévalées des parois du cirque auquel est adossé le temple et des débris provenant de l'effondrement des toits : nous le savons par les hauteurs où nous lisons actuellement les graffites, qui sont souvent à plus de 2 ou 3 mètres au-dessus du sol primitif.

Comme il se devait, Aménôthès s'est adjoint deux autres divinités, afin que fût constituée l'indispensable triade. On fit appel à un autre vizir-architecte, divinisé lui aussi, mais qui remontait beaucoup plus haut, au temps du roi *Djeser* de la III^e dynastie : Imhotep. Cet Imhotep, devenu fils de Ptah et assimilé par les Grecs à leur dieu de la médecine, Asclèpios (1), était, à l'époque, adoré dans tout le pays, à Memphis, à Oxyrhynchos, à Ptolémaïs, à Karnak, à Philae. En tant que parèdre d'Aménôthès, il figure, vis-à-vis de ce dernier, sur les reliefs de la troisième salle du sanctuaire. Nos inscriptions nous apprennent que la divinité féminine de la triade est tout simplement représentée par Hygie, la déesse grecque de la santé, fille d'Asclèpios-Imhotep. Mais les graffites qui invoquent Asclèpios (toujours sous ce nom, jamais sous celui d'Imonthès, forme hellénisée d'Imhotep qu'on aurait attendue) et Hygie sont en infime minorité. La plupart des pèlerins réservaient leur faveur à Aménôthès. La raison en a été indiquée par G. Maspero (*Études de Mythologie* VIII, 1916, p. 131) : Imhotep faisait sans doute figure de divinité memphite et les hommages de la plèbe locale allaient de préférence à un illustre Thébain (qui d'ailleurs était d'Athribis !).

En effet l'onomastique des pèlerins ne permet guère de douter de leur origine : ils venaient presque tous de Diospolis ou des Memnonia-Djémé et nous sentons dans leurs proscynèmes qu'ils n'appartenaient pas aux plus hautes classes de la société.

Il faut nous représenter ces petites gens, qui venaient consulter Aménôthès, gravissant les deux rampes successives de ce haut lieu en ruines, fatigués par la maladie, le voyage et la chaleur, les yeux éblouis par la réverbé-

(1) J.-B. HURRY, *Imhotep*, Oxford, 1928 ; K. SETHE, *Imhotep, Untersuchungen z. Gesch. u. Altertumsk. Aegyptens*, II, 4, Leipzig, 1902.

ration des rayons solaires, qui est intense au centre de ce cirque calcaire, et pénétrant dans cette caverne que formait la première salle en spéos du Nouvel Empire. Ils étaient évidemment bien préparés pour subir sans résistance les manœuvres que les prêtres-médecins allaient exercer sur eux.

Quant à la manière dont procédaient exactement ces derniers, nos inscriptions sont muettes. Il est probable que les choses se passaient comme dans tant d'autres oracles médicaux du pays à cette époque et que l'incubation était la règle : les patients passaient une ou plusieurs nuits dans une salle du temple et racontaient leurs songes ou leurs visions hallucinatoires à des membres du personnel sacerdotal, qui les interprétaient et en tiraient des médications appropriées.

Sur les propylées du sanctuaire, on lit un texte curieux qui nous relaterait un cas où la consultation de l'oracle ne s'est sûrement pas déroulée selon les normes habituelles. Un soldat indigène hellénisé, Athénodore, qui appartenait à la garnison romaine de Coptos, y raconte qu'il invoquait la triade dans son sanctuaire, quand il entendit un bruit ou un son dont une lacune nous a dérobé la nature (l'inscription est en effet en très mauvais état et rédigée dans un grec tellement barbare que toute restitution est bien hasardeuse) ; mais on peut penser à une voix qui sortait de l'intérieur du sanctuaire et pouvait paraître celle de l'un des dieux. En tout cas la chose a dû sembler suspecte à notre Athénodore, car on entrevoit dans les bribes de la ligne suivante, qu'il ouvrit alors une porte et qu'il s'est penché (sans doute vers l'intérieur du sanctuaire, mais là encore une lacune nous laisse dans l'incertitude). Dans la suite, nous devinons qu'ayant été guéri, lui aussi, il a cru nécessaire de consigner son histoire par écrit, car les prêtres ne lui ont pas tenu rigueur de son audace sacrilège (d'avoir voulu pénétrer dans les locaux où seuls ils avaient accès ?) et lui ont même procuré de quoi écrire sur les murs (entendons de la peinture à l'ocre et un pinceau).

Cette porte, qu'Athénodore s'est risqué à ouvrir, ne peut guère être que celle qui fermait le fond de la pre-

mière salle du sanctuaire. Or, au-dessus de cette baie il existe un détail architectural qui donne à penser : c'est une simple ouverture rectangulaire, parfaitement régulière (voir la photo n° 1) et qui remonte de toute évidence à la construction primitive : elle était destinée à donner de l'air et de la lumière à la seconde salle en spéos, l'ancien saint des saints de la XVIII^e dynastie. Un prêtre se dissimulait-il dans cette seconde salle ? Emettait-il des oracles comme provenant des statues divines ? S'est-il glissé dans les niches, assez profondes, qui bordent les murs latéraux, quand Athénodore s'est penché vers l'intérieur de la salle ? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre avec certitude, étant donné l'état de ruine de l'inscription. Mais ce qui rend ces conjectures relativement plausibles, c'est que nous possédons d'autres exemples de supercherie acoustiques de ce genre, tant dans des temples égyptiens qu'en Grèce, à Corinthe entre autres (1). C'est ainsi qu'une statue divine pouvait être creuse et contenir un tuyau qui aboutissait à la bouche et dans lequel on parlait (2).

Et puis la plupart des clients d'Aménôthès devaient être loin de pouvoir réagir avec l'esprit critique que nous avons prêté à Athénodore. Les dessins dont ils ont parfois orné leurs inscriptions révèlent un étonnement enfantin devant les motifs décoratifs qu'ils apercevaient sur les murs d'époque pharaonique. Ils se sont amusés à reproduire la tête rasée d'un prêtre, des femmes en robes transparentes, le cou orné de lourds colliers, un lion terrassant une gazelle, des rois debout ou assis dans des attitudes hiératiques. Cependant, à Deir-el-Bahari, comme dans les Syringes (3), comme en Abydos (4), il arrive que les textes soient empreints d'une gaminerie caustique : un plaisantin, que l'auguste splendeur du site n'intimidait pas, a traité un de ses compagnons de voyage de

(1) Fr. POULSEN, *Talking, weeping and bleeding Sculptures. A chapter of the history of religious frauds*, *Acta archaeologica* 16 (1945), p. 178-195 ; aux p. 183 et 184, il est question du temple de Pnéphéros à Karanis.

(2) G. LOUKIANOFF, *Une statue parlante ou oracle du dieu Ré-Harmakhis*, *Ann. Serv.* 36 (1937), p. 187-193.

(3) J. BAILLET, *Inscr. gr. et lat. des tomb. des Rois à Thèbes*, p. LXVIII.

(4) P. PERDRIZET-G. LEFEBVRE, *Les graffites grecs du Memnonium d'Abydos*, n° 76, p. 13.

« crocodile ». On sent que l'esprit indépendant, sceptique de l'hellénisme a parfois soufflé dans la vallée du Nil : les grafâtes démotiques, autant qu'un profane puisse en juger par les traductions des éditeurs, ne se départissent pas d'une gravité religieuse plus respectueuse, plus banale aussi.

L'oracle médical d'Aménôthès fonctionna sûrement jusqu'à la fin du II^e siècle de notre ère. Il paraît avoir été ensuite abandonné, mais une officine magique ou gnostique a pu fonctionner jusqu'à l'installation du deir copte (1).

Le souvenir du dieu « très bon », comme l'appellent les textes, ne s'effaça pas de la mémoire reconnaissante des indigènes et l'on trouve des Aménôthès dans l'onomastique thébaine jusqu'à l'époque arabe.

(1) Antérieurement à l'exorcisme dont il a parlé plus haut, l'inscription reproduite dans la photo n° 2 avait été l'objet d'une addition magique ou gnostique, où l'un des membres de cette officine soutient qu'il faut aussi compter avec la puissance salvatrice de « Pherstapané » et de « Phritôb ». Ces *nomina barbara* désignent sans doute deux arachodémons locaux. Le second garde peut-être le souvenir d'un noyé jailli divinisé (A. ROWE, *Ann. Serv.* XL (1940), p. 1-30 : 294-6) : « Phri » est, en effet, la transcription grecque courante de *p hri* « le Maître », titre revêtu par les noyés divinisés dans l'égyptien de basse époque.



Ramsès II et Seth (St. de l'an 400).

Cliché Montet, Kêmi IV pl. XII.



Ramsès II devant les dieux héliopolitains.
(Stèle des Shardanes).

Cliché Montet, Kêmi X, pl. VIII.



Ramsès II et les dieux héliopolitains.

(Ancienne coll. Tigrane)

LES GRANDS DIEUX ET LA RELIGION OFFICIELLE SOUS SÉTI I^{er} ET RAMSÈS II

par J. YOYOTTE

Attaché au Cabinet d'Égyptologie du Collège de France

La période amarnienne au cours de laquelle Akhenaton imposa pour un temps un culte monothéiste du Disque solaire, avait été précédée par une longue évolution de la religion officielle au cours de la XVIII^e dynastie : pour limiter la puissance énorme que le clergé d'Amon avait acquise dès cette époque, Thoutmosis III et ses successeurs, tout en témoignant les plus grands honneurs au dieu thébain, favorisèrent de plus en plus le vieux culte héliopolitain du dieu solaire. Le caractère brutal et dogmatique donné à cette tendance par Akhenaton, trop étranger à l'âme égyptienne, conduisit la révolution atonienne à l'échec (1). Les successeurs du roi hérétique, Toutânkhamon, Aï, Horemheb, venus au pouvoir sous l'égide d'Amon, durent rétablir le dieu dans sa splendeur passée et le laisser profiter de sa victoire : le culte d'Amon s'installe dans des temples créés sous la XVIII^e dynastie en l'honneur du dieu solaire (par ex. Gempaton de Nubie) et jusque dans Héliopolis. Toutefois, les nouveaux rois essayèrent vraisemblablement d'éviter que le sacerdoce thébain ne tire de la crise dont il sortait vainqueur, un surcroît de puissance dangereux pour la monarchie ; par là, leur politique se présenterait dans une certaine mesure comme le prolongement de celle d'Aménophis III. Le principe de cette politique que l'on peut discerner, semble-t-il, dès Toutânkhamon sera de favoriser autant que possible le dieu solaire d'Héliopolis et Ptah de Memphis ; pareille ligne de conduite sera adoptée par Sési I^{er} et Ramsès II,

(1) M. et J. DORESSE, *Journal Asiatique*, années 1941-1942, 181-199.

les grands rois de la XIX^e dynastie, auxquels il appartiendra d'apaiser les conflits de culte portés au paroxysme par l'initiative d'Akhenaton, mais encore aigus au temps d'Horemheb : le martelage des figures des dieux thébains sur des bas-reliefs héliopolitains paraît prouver qu'après sa mort une violente réaction contre l'emprise amonienne se manifesta au sein du clergé du dieu solaire (2) et que l'avènement de Ramsès I^{er} — auquel au bout d'un an succéda Sétî I^{er} — mit fin à une nouvelle crise religieuse.

L'avènement d'une nouvelle dynastie s'accompagne généralement d'une élévation de la région d'origine et du dieu principal de cette région : les victoires d'Amosis avaient amené avec la XVIII^e dynastie, la promotion d'Amon à la dignité de dieu suprême, celle de Thèbes au rang de résidence principale. Le dieu familial de la XIX^e dynastie était le Seth du Delta oriental dont Sétî I^{er} avait été grand prêtre ; il fut adjoint comme quatrième aux trois grands dieux de Thèbes, d'Héliopolis et de Memphis (aux armées d'Amon, de Phrê et de Ptah, on ajoute celle de Seth), mais la mauvaise réputation du meurtrier d'Osiris était telle qu'en dehors des sanctuaires de Seth (autel d'Avaris), les manifestations du culte de ce dieu restent rares sous Sétî I^{er}. Comme pour faire oublier ses origines sethiennes, Ramsès I^{er} entreprend la construction d'un temple dans Abydos, la ville d'Osiris, où Sétî, à son tour, édifia un cénotaphe et son magnifique « château de million d'années » (3). C'est dans ce dernier temple où trois chapelles semblables consacrées à Amon, à Phrê héliopolitain (sous ses trois formes de Rê-Harakhté, Toum et Khépri) et à Ptah, s'alignent sur quatre autres dédiées au roi et à la triade locale, que se manifeste de la façon la plus évidente la constitution d'un collège de trois grands dieux dans lequel la puissance d'Amon thébain, *primus inter pares*, est harmonieusement équilibrée par celle des dieux héliopolitain et memphite : à cette époque, les plus hauts hommages sont toujours accordés à Amon, mais les rois auront tendance à dispenser à Phrê, et dans une certaine mesure à Ptah, des honneurs équivalents. La dévotion du roi envers un dieu étant marquée par le choix de

(2) P. MONTET, *Cours au Collège de France* (cf. A.S.A. 18, 205-206).

(3) P. GILBERT, *Chronique d'Égypte* 16, 178-179.

sa ville comme lieu de résidence, par les avantages accordés à ses prêtres, mais surtout par les donations et fondations faites à son profit, toutes mesures susceptibles d'accroître la force économique et politique de son clergé, ce tripartisme religieux avait pour effet normal d'opposer à la dangereuse ambition du sacerdoce thébain la puissance conjuguée des deux autres grands cultes. La royauté s'est donc bien gardée de tenir rigueur à Héliopolis d'avoir été compromise dans les excès amarniens et de lui retirer les avantages matériels et moraux acquis avant la crise : il est significatif de constater que les deux grands rois de la XIX^e dynastie, tout en restituant le nom d'Amon là où Akhenaton l'avait martelé, conservent jusque sur leurs monuments thébains des épithètes telles que : « Rayonnant comme l'Aton », ou : « Celui qui apaise l'Aton », mises à la mode à la fin de la XVIII^e dynastie. Sétî I^{er} poursuit l'érection de la gigantesque salle hypostyle de Karnak et fonde un temple funéraire sur la rive gauche de Thèbes (Gournah), mais il exécute en même temps de splendides constructions dans Héliopolis (par exemple : obélisque Flaminius, à Rome) ; le même roi, adjoignant à son nom l'épithète de Merenptah, « celui que Ptah a voulu (pour roi) », fonde à Memphis, où il paraît avoir fréquemment séjourné dans la première partie de son règne, un nouveau temple « Sétî agréable dans la demeure de Ptah ».

Avec Ramsès II, la politique religieuse de la nouvelle dynastie maintenant bien établie s'affirme et ce règne semble caractérisé par la place plus grande faite à Seth, le dieu familial, et par un développement considérable du culte héliopolitain. Ramsès fit ce que son père n'avait pas osé et fonda dans le Delta oriental une grande résidence Pi-Ramsès, dont les vestiges ont été remployés par les rois tanites et bubastites pour construire les temples de Tanis. L'examen des inscriptions tanites de Ramsès II permet de distinguer (a) un ensemble de monuments où les grands dieux sont associés de diverses façons : ce sont les trois formes du dieu solaire d'Héliopolis qui apparaissent le plus souvent, puis viennent, par ordre de fréquence, Seth et Ptah, Amon, Shou et Geb ; (b) un groupe de monuments mentionnant presque exclusivement Seth et comptant un nombre important d'œuvres anciennes

usurpées ; (c) une série de monuments dédiés à chacune des autres grandes divinités en particulier. Si l'on confronte ces données avec les renseignements fournis par les textes, il semble bien que les sanctuaires de la résidence aient comporté : 1° une sorte de Panthéon dédié à Rê-Harakhté qu'accompagnait un collège divin composé par Amon, Ptah, Seth et deux autres divinités héliopolitaines, Shou et Geb (cf. a) ; 2° un sanctuaire de Seth, « la demeure de Seth de Ramsès » correspondant probablement à l'ancien temple d'Avaris ; 3° d'autres temples particuliers, « la demeure d'Amon de Ramsès », « la demeure de Ptah de Ramsès », etc. Le dieu solaire tenait donc visiblement la première place dans la résidence et, de fait, la hiérarchie des dieux de Pi-Ramsès, telle que la donne le Traité de l'An 21, donne la première place à Rê-Harakhté-Toum devant Amon, Ptah et Seth. Le nombre extraordinaire des obélisques de Tanis confirme encore cette prédominance des cultes héliopolitains ; les épithètes religieuses appliquées à Ramsès dans les inscriptions de Tanis mettent essentiellement le roi en rapport avec le soleil. A un certain moment, la ville de « Ramsès, grand par les victoires », deviendra « la demeure de Ramsès, le grand-ka de Rê-Harakhté ».

Le second à bénéficier de la fondation de la capitale du Delta est évidemment Seth, le dieu dynastique ; par ailleurs, tout en poursuivant l'œuvre de son père en Abydos, Ramsès favorise les autres sanctuaires séthiens : Ombos, érigé en district indépendant ; Tjebou, près duquel est créé le temple « Ramsès, objet d'amour comme Seth » ; Spermerou (temple de Nephtys de Ramsès). Amon, bien que négligé dans la résidence, reste nominalement le dieu suprême dans le reste du pays (cf. l'ordre de marche des armées) et d'importants travaux sont entrepris à Thèbes (Karnak, Ramesseum, etc.), mais en même temps, le grand temple memphite de Ptah, est considérablement agrandi et les avantages incontestés accordés dans Pi-Ramsès aux dieux héliopolitains ont leur équivalent dans toute l'Égypte : à Héliopolis, où une nouvelle enceinte est bâtie, où de nombreux obélisques sont érigés ; à Pithom, « la demeure de Toum », la seconde des grandes villes fondées par Ramsès II. La politique consistant à accorder systématiquement aux trois grands dieux des avan-

tages en principe équivalents, mais aussi la primauté réelle du dieu solaire héliopolitain au temps de Ramsès II peut être illustrée par l'étude de certaines séries de fondations de ce roi attestées par les textes.

1. Temples appelés : château de Ramsès dans la demeure de... :

Amon	Ramesseum
Rê	temple héliopolitain
Ptah	temple memphite

2. Temples nubiens appelés : demeure de Ramsès dans la demeure de... :

Amon	Ouady-es-Sebouâ
Rê	Derr
Ptah	Gherf-Hussein

3. Temples appelés : château de Ramsès, objet d'amour comme... :

Amon	Région thébaine
Rê	Moyenne Égypte
Toum	Delta oriental
Ptah	Région memphite

Tout autant que le parallélisme des trois grands cultes, ce tableau paraît confirmer le développement particulier de la religion héliopolitaine : tandis que les temples construits en Égypte en l'honneur d'Amon et de Ptah doivent être localisés respectivement dans les régions de Thèbes et de Memphis, les fondations d'obédience héliopolitaine — auxquelles il faut encore ajouter « la demeure de Phrê de Ramsès », au sud de Memphis — sont installées dans toutes les parties du pays. Il semble donc que pour faire échec aux ambitions du clergé thébain, Ramsès II s'appuya avant tout sur le sacerdoce héliopolitain, à l'instar des rois de la XVIII^e dynastie et dans une moindre mesure, sur celui de Ptah. Alors qu'il tirera les premiers prophètes d'Amon du clergé pro-

vincial, il n'hésitera pas à augmenter le prestige des deux autres cultes en plaçant ses propres fils à leur tête, le prince Meïtoun comme our-ma d'Héliopolis, le célèbre Khamoïs comme setem de Ptah. Malgré le caractère conformiste des textes officiels, l'énorme masse de documents laissés par Sêti I^{er} et Ramsès II permet de retrouver sous la XIX^e dynastie les traces de la concurrence qui avait opposé les grands cultes au temps des Thoutmosides, et des efforts accomplis par la monarchie, à la faveur de ces conflits, pour éviter l'accaparement du pouvoir par le trop puissant sacerdoce thébain.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
COLLÈGE DE FRANCE
PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5^e

COMPOSITION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 1950-1951

Président.	M. Raymond WEILL, Directeur d'Études de l'École Pratique des Hautes Études de la Sorbonne.
Vice-Présidents	MM. Gustave LEFEBVRE, Membre de l'Institut, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études de la Sorbonne. Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre.
Secrétaire.	M ^{me} Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, Conservateur du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à l'École du Louvre.
Trésorier.	M. Michel MARIAUX
Correspondance. . . .	Administrative et Scientifique : M ^{me} Ch. DESROCHES-NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1 ^{er} . Financière : M. Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7 ^e .
Compte de chèques postaux	Paris N° 2093-33.
Compte en Banque	Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2 ^e . Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.